Beaurepaire infos

Janvier - Février - Mars 2018
N° 41

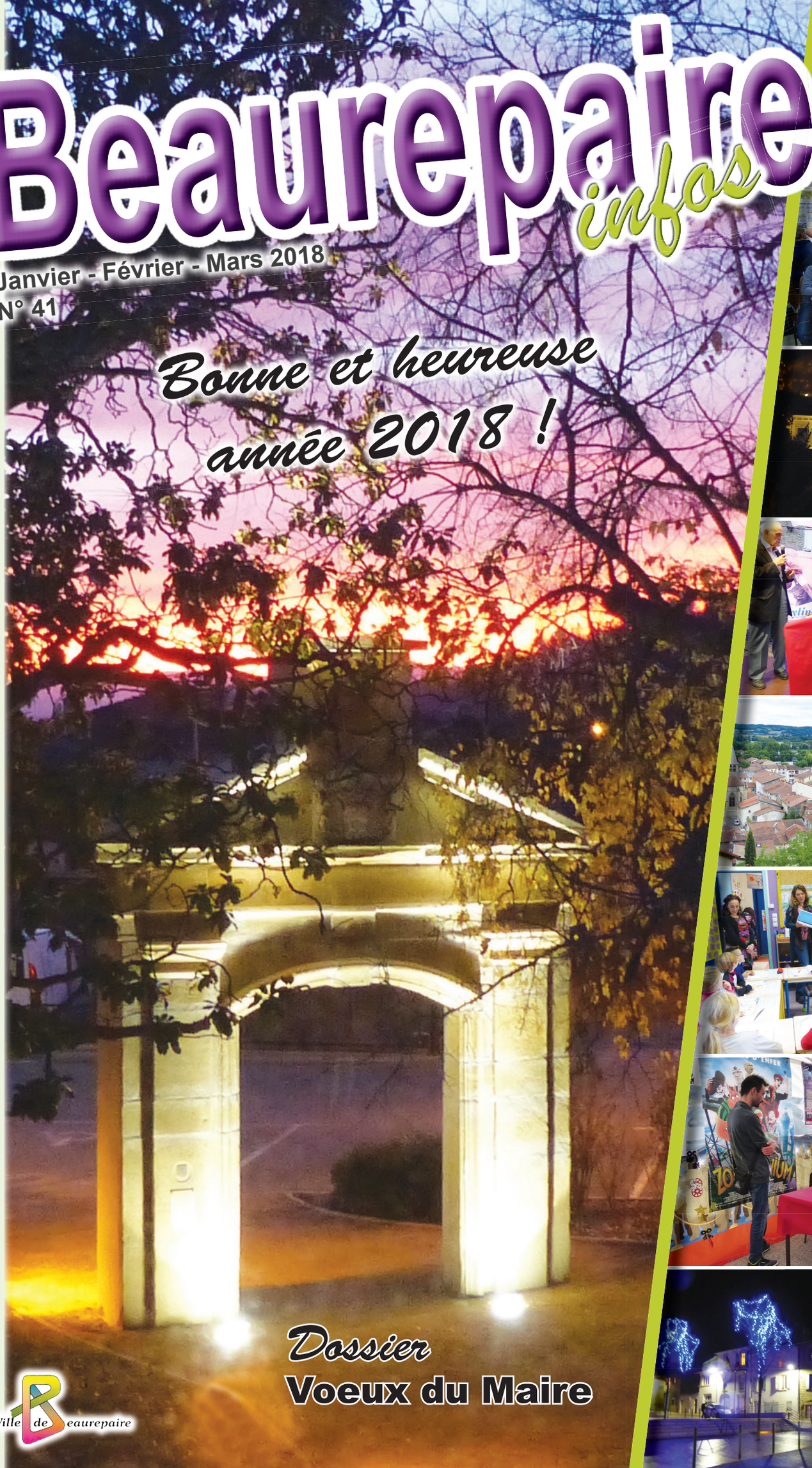

Bonne et heureuse année 2018 !

Dossier

Voeux du Maire

Ville de Beaurepaire

L'édito

Philippe MIGNOT, Maire

Madame,Monsieur,

Je veux exprimer à chacune et chacun d'entre vous, en mon nom et au nom du Conseil municipal tous mes vœux de santé, de réussite et de bonheur pour la nouvelle année.

En 2018, je continuerai Mon engagement pour Beaurepaire et ses habitants. Sachons ensemble nous retrouver autour de l'essentiel, notre ville, son territoire, son avenir. Chaque année notre ville évolue, jamais assez vite, mais nier cette évidence c'est desservir son avenir.

Soyons collectivement au rendez-vous des défis que nous avons à relever pour concrétiser nos engagements. Toujours avec humilité et sincérité, ce sont pour moi des valeurs essentielles.

Permettez-moi de citer Antoine de Saint Exupéry : « On ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux ».

Comptant sur votre clairvoyance,

Bonne Année 2018 !

Très cordialement

Philippe Mignot

Ça s'est passé ...

29ÈMES RENCONTRES INTERNATIONALES DU CINÉMA

Ces rencontres ont été un temps fort de l'actualité culturelle Iséroise, le Dauphiné Libéré ayant comparé cet événement au Festival de Cannes (la Méditerranée en moins !) qualifiant notre territoire : «La Croisette Iséroise». Ce festival est désormais le rendez-vous attendu d'un public fidèle, cinéphile ou non et des professionnels. Quelques **2200 visiteurs** ont participé aux animations, projections et séances de dédicaces.

C'est avec l'aide précieuse de Pierre De Gardebosc de MC4 distribution et de Joffrey Formont gérant du cinéma l'Oron, pour la sélection et la programmation de films de qualités que nombre de réalisateurs et d'acteurs acceptent chaque année de présenter leur court-métrage ou leur film et de partager un moment de complicité et aussi de convivialité avec les visiteurs. Un grand merci aux sponsors et aux partenaires pour leur soutien. Gratitude aux organisateurs, aux chauffeurs, aux associations et aux agents municipaux.

Ensemble nous construirons la belle aventure des 30èmes Rencontres, « L'aventure c'est l'aventure ! »

Sommaire

P. 2 - L'édito
P. 2 et 3 - Ça s'est passé...
P. 4 et 5 - Voeux du Maire
P. 6 - Commerçants
P. 7 - Plan Local d'Urbanisme
- Association : Cyclo Club
P. 8 - Agenda - Infos pratiques

COMMÉMORATION

Traditionnellement, la **commémoration du 11 novembre** 1918, est célébrée avec de nombreux citoyens devant le monument aux morts, et la présence du conseil municipal, de Monique Limon, députée de la circonscription, de Sylvie Dézarnaud, conseillère départementale, de représentants d'anciens combattants, des sapeurs pompiers, des clubs sportifs, HIT Musique et le Réveil d'Epinouze. La cérémonie s'est terminée à la salle polyvalente par le discours du Maire.

Horaires d'ouverture et coordonnées de la mairie :
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.
28 rue Français - 38270 Beaurepaire
Tél. 04.74.79.22.60.
Site internet : www.ville-beaurepaire.fr
mairie.beaurepaire@territoire-de-beaurepaire.fr

Police municipale : bureau situé en mairie
Tél. 04.74.59.61.50 - E-mail : pm@territoire-de-beaurepaire.fr

ASSOCIATION

Les 10 - 11 et 12 novembre 2017 a eu lieu la 5ème exposition de l'association «Notre Belli Ripari» à la salle du Rocher de Beaurepaire.

Le but de l'association étant de permettre les rencontres Beaurepairoises à travers des thèmes tels que le sport, l'école, le commerce, etc... Les années 1900 à nos jours semblent correspondre à une attente de nos concitoyens.

400 visiteurs sont venus voir cette exposition sur le commerce et l'artisanat Beaurepairois à différentes époques. Cette année encore, trônant au centre de la salle, la maquette de la Halle en fer de l'association, conçu par M. J. Thomas, a fait son effet. Vous pouvez toujours la voir au 1er étage de la Mairie.

JOURNÉE BD-MANGA

Dimanche 26 novembre à la salle du Rocher s'est tenue la journée BD-MANGA organisée par les associations Bibliothèque et Autour de l'Oron. Environ 200 visiteurs ont échangé auprès de 9 dessinateurs invités, et participé à l'atelier animé par Laurent Pascal. Les élèves de CM1-CM2 de Pommier de Beaurepaire ont présenté leur BD réalisée grâce à l'aide de Franck Chantelouve.

TÉLÉTHON

De nombreuses animations attendaient le public cette année :
- le mercredi 6 décembre, un stand de lâcher de ballons s'est tenu sur le marché, place de la Paix, géré par Les Donneurs du Sang.
- le vendredi 8 décembre, Place de la Paix, à partir de 18h : «Ateliers maquillage et décorations de Noël» pour les enfants - vente de chocolat chaud, brioches et vin chaud - vente de petits objets ; animés par des associations beaurepairoises, suivis de la «Retraite aux flambeaux et défilé en lumière» accompagnés par les jeunes sapeurs pompiers et les pompiers. «Animations pour tous» : poney, maquillage, calèche, kart à pédale, visite du Père Noël... buvette et petite restauration à la caserne des pompiers.

MARCHÉ DE NOËL

Le Comité de Jumelage Beaurepaire-Auenwald a organisé le traditionnel Marché de Noël, le 3 décembre 2017, avec de nombreux stands place du Jeu de Paume et salle du Rocher. Malgré le froid, beaucoup de promeneurs pouvaient se réchauffer avec le vin chaud et café avant de découvrir les différents stands (sapins de Noël, bourse aux jouets du Secours Populaire, bijoux fantaisies, articles de décorations, pêche aux canards, tartes flambées, pâtisseries «maison», crêpes, gaufres, fruits confits, noix, dérivés de la cerise, escargots, safran, charcuterie…). L'animation était assurée par Hit Musique et, bien entendu, le Père Noël et sa distribution de papillotes. Le Comité de Jumelage vendait de délicieuses «flammenküches» pour aider à financer le prochain déplacement à Auenwald les 15-16-17 juin 2018 à l'occasion des 30 ans d'amitié entre nos deux villes. Merci à tous les participants et rendez-vous pour le prochain marché de Noël qui aura lieu le dimanche 2 décembre 2018 !!!

REPAS DES SENIORS

Samedi 16 décembre 2017, la municipalité offrait le traditionnel repas de Noël à la salle polyvalente de Beaurepaire, joliment décorée comme chaque année par Patrice. Les dessins pour créer les menus ont été réalisés par les écoles publiques et privées. Le repas était préparé par le cuisinier du restaurant scolaire, aidé du personnel municipal et servi par les élus,leurs conjoints et plusieurs bénévoles. Les bûches ont été confectionnées par Philippe Lauer, nouveau boulanger-pâtissier de la place de la Paix. Près de 250 personnes ont pu déguster ce menu de fête, l'animation était assurée, pour la 3ème année, par «Dan's Orchestra» ; les musiciens ont su créer l'ambiance.
Le matin, les élus ont porté à domicile 110 plateaux-repas aux personnes ne pouvant se déplacer (même menu que celui servi en salle).

Voeux du Maire... quelques extraits

Mesdames, Messieurs,

Je veux cette année mettre en lumière l'école et plus particulièrement l'engagement municipal pour les classes maternelles et primaires.
Alors oui, la mairie s'occupe des bâtiments scolaires dont elle est propriétaire. Par exemple cette année, une réfection de classe, le changement des stores, ou encore la modification de l'accès piéton de l'école maternelle.

Nous nous occupons aussi du temps périscolaire dont nous assumons la charge financière, participons au temps scolaire notamment par le personnel que nous mettons à disposition et que je remercie pour leur travail difficile.
Je veux saluer également l'engagement des professeurs, un métier que je connais bien, et dont je mesure l'importance.
Soyez certains que votre mairie investit beaucoup d'argent pour les enfants, pour leurs activités. Par exemple, les classes transplantées, à Paris ou encore en Allemagne à Auenwald cette année.
Nous avons le souci permanent en tant qu'élus de diminuer au maximum le coût direct pour les parents avec une prise en charge financière très importante.

Nous pensons essentiel de donner à notre jeunesse cette possibilité de s'ouvrir l'esprit aux voyages, aux autres, à vivre des moments dont ils se souviendront longtemps.
Je suis fier de garantir ce niveau d'investissement pour l'éducation au niveau municipal.
Je veux aussi aborder la cantine scolaire car il m'arrive d'entendre des choses qui me froissent. La restauration n'est pas une compétence obligatoire, alors rassurez-vous ce n'est pas une menace, juste une précision pour les insatisfaits permanents. Le coût d'un repas pour la mairie est de l'ordre de 10 € par jour et par enfant.
Le prix facturé aux familles varie entre 3,20 et 3,50 €, le reste étant payé par le budget communal.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous facturons une participation, mais c'est le sens des responsabilités pour pouvoir préserver l'essentiel, et l'essentiel c'est le service rendu.
Je reviendrai par la suite sur l'avancée de la nouvelle cantine qui est un projet que nous mènerons à terme.
2017, aura été marqué une nouvelle fois par des temps forts au niveau associatif. Je veux avec toute ma conviction saluer et remercier l'ensemble des acteurs associatifs de notre commune. Je pense autant aux différents présidentes et présidents, qu'aux membres de bureaux, dirigeants, salariés et bénévoles.
La vie associative est un équilibre, et de cet équilibre naissent des activités, des actions, des projets qui occupent, passionnent de nombreuses personnes dans notre ville et très souvent font battre le cœur de Beaurepaire.

Je veux également m'adresser aux forces de sécurité et plus particulièrement à la gendarmerie.
Au nom de tous, je les remercie pour leur action, je le fais auprès du lieutenant Michelet, responsable de la communauté de brigade de Beaurepaire, La Côte St André. Leur travail sur ce territoire déjà étendu, s'est vu encore renforcé avec les dispositions liées à l'état d'urgence et leur présence importante lors des différentes manifestations. Dans le domaine de la tranquillité publique, je sais qu'il reste des difficultés, notamment dans le secteur de la piscine.
Pour montrer notre détermination dans ce domaine, nous avons renouvelé cette année les autorisations administratives pour la vidéo protection et profité de l'occasion pour étendre ce périmètre. Son utilité est grande, parfois même capitale.

La patience est également de mise quand des travaux sont réalisés sur le domaine public et plus particulièrement sur la voirie. Cette année les perturbations ont été importantes avenue Louis Michel Villaz où le syndicat des eaux a renouvelé et modernisé les réseaux d'eau.
Nous aurons en quelques années, grâce à votre patience, pu intervenir sur l'ensemble de la rue de la République, l'avenue Victor Hugo, l'avenue des Terreaux et donc l'avenue Louis Michel Villaz. Nous aurons désormais à cœur de traiter les aménagements de surface sur l'avenue des Terreaux comme nous avons su concrétiser la rue de la République.
Ces investissements lourds ont pour objectif de rendre notre ville plus agréable, adaptée à tous et donc encourager sa vitalité.

Je pense à cet instant au tissu commercial, Bien sûr, il y a des fermetures, des difficultés, mais doit on focaliser notre regard uniquement là-dessus. Il y a aussi des ouvertures, des renouvellements dont le journal municipal se fait écho.
Le commerce de centre-ville connaît des

difficultés au niveau national. Je ne vais pas ce soir vous exposer les différentes théories, hypothèses liés au développement des centres commerciaux en périphérie ou encore la part sans cesse à la hausse des achats sur internet. Regardons vers l'avenir et notre volonté d'agir dans nos domaines de compétence. Je pense à l'aménagement des accès piétons déjà évoqué, mais plus globalement à la redensification du centre bourg. Notre ville s'est développée depuis de nombreuses années. Le seuil des 5000 habitants est franchi. Nous savons tous que les constructions ont fleuri notamment sur le plateau, laissant des bâtiments privés au centre bourg à l'abandon et désertés. Nous voulons agir contre ce phénomène et c'est dans cet esprit que nous entreprenons depuis cette année le renouvellement de notre plan local d'urbanisme.

Nous travaillons de manière concertée avec les différents acteurs, habitants, commerçants, artisans, agriculteurs afin de penser l'espace et son aménagement pour permettre une meilleure harmonie. Cette longue tâche se poursuivra en 2018 grâce à un bureau d'études spécialisé qui se nourrit notamment d'expertises professionnelles aussi bien dans le domaine environnemental avec la LPO ou sur les données d'une étude de circulation que nous avons commandé fin 2017 et dont les résultats seront présentés dans les mois à venir.

L'avenir et la vie de notre commune passent aussi par la préservation, l'implantation et le développement des entreprises et artisans présents sur le territoire. Je tenais ce soir à souligner l'action de la Communauté de Communes par l'intermédiaire de son Président Christian Nucci. En effet, la fin de l'année 2017 aura vu des avancées décisives et la concrétisation d'importants dossiers.

Je pense à la reprise de la friche « Pichon , à l'implantation de l'Entreprise Chausson .Ces deux annonces représentent tout de même une centaine d'emplois relocalisés ou crées et nous pouvons nous en féliciter collectivement.

Une des difficultés de notre territoire est la désertification médicale. Je me réjouis de l'inauguration, il y a quelques semaines par le Préfet de l'Isère de la nouvelle maison de santé. Il s'agit là aussi d'une action forte portée par la Communauté de Communes.

Au niveau intercommunal, l'année sera marquée par la concrétisation de la fusion avec le pays Roussillonnais. Je mesure que cet horizon puisse soulever des interrogations, mais cette évolution est préparée par l'ensemble des élus concernés dans des ateliers sur les différentes thématiques : tant le transport, que l'économie en passant par le tourisme ou la petite enfance.

Il ne faut pas avoir peur de perdre en travaillant avec d'autres, au contraire.

Ce moment important doit s'appuyer sur un projet de territoire mais au-delà sur un projet de population avec une réelle volonté et une dynamique collective affirmant nos atouts et exposant nos besoins. De cette fusion, naîtront, a n'en pas douter, des projets, par exemple économiques, décisifs pour notre territoire.

Pour Beaurepaire les principaux projets 2018 ont déjà été évoqués.

Je pense à la restauration scolaire dont nous venons de choisir le programmiste qui devra dans l'année travailler avec l'ensemble des acteurs concernés pour présenter avant l'été un ou des lieux d'implantation pour le ou les nouveaux bâtiments.

Cette réalisation majeure pour une commune comme la nôtre sera un fil conducteur de l'action de vos élus pour l'année à venir. Il en va de même pour la poursuite du renouvellement du plan local d'urbanisme avec la concrétisation des premiers documents.

Nous avons également lancé la réflexion sur une nouvelle tranche de rénovation de l'église, mais surtout la recherche de partenaires financiers car nos moyens restent contraints et ce projet nécessite l'engagement fort de financeurs à nos côtés.

L'ensemble des réalisations 2017 a été financé sans augmentation de la part communale d'imposition. Notre désendettement se poursuit et je n'ai pas d'autre volonté que de maintenir ce cap pour les années à venir.

Toutefois, gardons-nous de tomber dans la facilité car depuis plusieurs années les collectivités voient leur dotation mise à mal et les projets d'évolution notamment de la fiscalité locale, malgré les garanties comme à chaque fois annoncées, concentrent toute notre attention d'élu.

A cet instant, je veux exprimer à chacune et chacun d'entre vous, en mon nom et au nom du Conseil municipal tous mes vœux de santé, de réussite et de bonheur pour la nouvelle année.

COMMERÇANTS

CLAIRE-COUD

39 avenue Jean Jaurès - 38270 BEAUREPAIRE
(ourlets, fermetures, etc...)
<u>Nouveaux horaires</u> : Lundi 13h30/18h30
Mardi, mercredi, jeudi 8h30/12h et 13h30/18h30
Jeudi 13h30/18h30 - Samedi 9h/12h
Tél. : 04 74 84 45 57

BOULANGERIE PÂTISSERIE LAUER

Place de la Paix - 38270 BEAUREPAIRE
Tél. 04 74 84 65 43

Ouvert du mardi au samedi de 6h à 13h et de 15h30 à 19h le mercredi et dimanche de 6h à 13h - Fermé le lundi
Slimari Linda, *vendeuse en boulangerie depuis 10 ans* et **Lauer Philippe**, *boulanger/pâtissier depuis 27 ans*
Originaires de Lorraine, Meurthe et Moselle
Spécialités traditionnels, pâtés Lorrains (porc, veau mariné), pains spéciaux.

DOMASSAGE

Praticienne certifiée en massages bien-être à domicile : **Beaurepaire et alentours** (*dans un rayon de 20 kms), disponible semaine et week-end, se déplace chez vous avec tout le matériel nécessaire.*
Massage d'une heure, offre de bienvenue : -20% sur le 1er RDV
Pour tout renseignement ou prendre RDV, Tél. : 07 71 93 28 98 ou domassage@orange.fr

PLAN B

1 Rue de la République - 38270 BEAUREPAIRE
Tél. : 04 74 84 61 45
BAR RESTAURANT CULTUREL ouvert depuis novembre 2017.
Une cuisine traditionnelle est proposée tous les midis de la semaine. Le vendredi soir, en partenariat avec le cinéma l'oron, une formule «rapide/cinéma» (le ticket de ciné est intégré au prix du repas). Le samedi soir des tapas du monde (le 16 décembre «Tapas Réunionnaise» par exemple). Sont aussi organisés aussi des concerts, des soirées jeux, des contes, des débats, du théâtre et d'autres manifestations culturelles.

AVS - ALAIN VILLARD SERVICES

940 Route de Vienne - 38270 BEAUREPAIRE
Tél : 04 74 84 77 28

Entreprise de Services à la personne créée en 2001, la Sté ALAIN VILLARD SERVICES dirigée par Mr Alain Villard transmet son entreprise à **Mr Laurent GODEFROY** que beaucoup connaisse déjà.
AVS, avec son propre matériel, a pour mission de réaliser la tonte du gazon, la taille des haies, des massifs, et des arbres, d'évacuer les déchets verts, nettoyer les terrasses etc.…
Agréée pour l'application des produits phytosanitaires, elle sait aussi proposer des méthodes alternatives plus respectueuses de l'environnement.
Equipe dynamique professionnelle, disponible pour répondre à vos besoins d'entretien, elle reste à votre service.

LA RESSOURCERIE

61 rue de la République - 38270 BEAUREPAIRE

La Ressourcerie de St Pierre de Bressieux a ouvert une boutique à Beaurepaire :

Le principe de la Ressourcerie, 4 fonctions :

⇨ **COLLECTER** *: tous types d'objets en bon état : meubles, électroménager, bibelots, vaisselle, vêtements… Appeler au 04 27 69 00 62 / 06 35 55 31 07 pour fixer un RDV et les salariés de la ressourcerie interviendront à votre domicile. Apporter vos objets directement à la ressourcerie à Saint Pierre de Bressieux les mercredis, jeudis, vendredis ou samedis de 9h00 à 16h30. Nous vous proposons des débarras total d'habitations sur devis, quelque soit les quantités à récupérer.*
⇨ **TRIER/VALORISER** *: chaque objet récupéré est nettoyé, trié et valorisé en atelier*
⇨ **VENDRE** *: La boutique, de St-Pierre de Bressieux, est ouverte les mercredis et vendredis de 9H à 12H30 et de 13H30 à 16H30 et les samedis de 10H à 16H30*
La boutique de Beaurepaire : du mardi au samedi, 8h45 - 12h, 15h - 18h30
⇨ **SENSIBILISER** *à l'environnement : visite de la Ressourcerie, animations d'ateliers créatifs*

Chaque 1er samedi du mois, est organisé une grande vente avec un produit en promotion.
Renseignements : Suzanne Civier 06 35 55 31 07/ 04 27 69 00 62
contact@laressourcerie-bv.fr - www.laressourcerie-bv.fr

INFORMATION

Plan Local d'Urbanisme

Mercredi 22 novembre avait lieu la 2ème réunion publique de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui sera élaboré pour les douze futures années.

Le thème abordé étaient les enjeux et perspectives du **PROJET D'AMÉNAGEMENT de DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)** : document socle et très réglementé du PLU.

Les grands objectifs

La limitation de consommation d'espaces agricoles et naturels en densifiant le tissu déjà bâti tout en développant de nouvelles formes urbaines :

- ⇨ Mobiliser les capacités foncières dans l'enveloppe bâtie, existante.
- ⇨ Identifier et mettre en valeurs toutes les caractéristiques spécifiques à la ville.

Afin d'anticiper le développement de la Commune seront pris en compte :

- ⇨ Le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) Des RIVES DU RHÔNE
- ⇨ L'évolution démographique
- ⇨ Les besoins en logements dont les enjeux sont de maintenir les jeunes, favoriser la mobilité résidentielle des personnes âgées, produire du logement de qualité voire de standing et maintenir une production de logements sociaux : besoins estimés 20 ha (disponibilité actuelle : 32 ha).
- ⇨ La poursuite de la revalorisation du centre-ville : valorisation des espaces publics, du patrimoine, requalification urbaine, …

- ⇨ Le développement économique avec une exigence sur la qualité du bâtiment, paysagère, l'optimisation des espaces et dessertes, et répondre au développement des entreprises, de l'artisanat, de l'industrie, des commerces, du tourisme, du besoin en hôtellerie et préserver le commerce de centralité.
- ⇨ Les déplacements : réguler les flux de véhicules, développer les itinéraires en modes doux, travailler sur l'offre de stationnement, et repositionner la desserte ferroviaire.
- ⇨ Les espaces de fonctionnalité écologique : trame verte et bleue, favoriser la qualité énergétique, réduire les gaz à effet de serre.
- ⇨ Mise en valeur des paysages..
- ⇨ Le patrimoine : conserver la trentaine d'éléments remarquables etr la structure médiévale en damier.
- ⇨ Les réseaux d'énergie et développement du numérique.
- ⇨ L'activité agricole

Afin d'imaginer et de construire VOTRE ville de demain dans une réflexion d'intérêt général, des ateliers participatifs, vous seront proposés. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service URBANISME.

Rappel :
Vous habitez le centre-ville, vous souhaitez changer une fenêtre, une porte de garage ou tout autre modification : vous devez obligatoirement contacter le service URBANISME. Ceci pour harmoniser votre projet avec notre environnement urbain.

ASSOCIATION

Cyclo Club de Beaurepaire

C'est décidé, en 2018, vous avez un objectif, c'est faire du vélo ou du VTT, à vous les grands espaces, la nature, les senteurs. Pour cela le cyclo club de Beaurepaire vous propose de découvrir les joies de rouler ensemble.

Pourquoi nous rejoindre ?

- ▶ Vous vous demandez pourquoi rejoindre un club cyclotouriste (FFCT), comme le cyclo club de Beaurepaire ?
- ▶ Que ferai-je de plus de ce que je fais déjà seul ?

Voici quelques réponses :

- ▶ La convivialité et la bonne humeur sont de rigueur en groupe.
- ▶ Ça permet de progresser ou tout du moins trouver un groupe à votre niveau.
- ▶ De toutes façons, on ne laisse jamais personne tout seul sur nos sorties, «On part ensemble, on rentre ensemble». Par contre, si on est sur une manifestation extérieure, chacun roule à son rythme, sur la distance qu'il a choisie. On se retrouve éventuellement aux ravitaillements.
- ▶ Plus besoin de chercher à découvrir de nouveau parcours le responsable s'en charge.
- ▶ Ne plus être seul(e) en cas de galère, en cas de problème technique ou physique, les copains sont toujours là pour vous aider !

Un club à quoi ça sert ?

- ▶ A se faire de nouveaux copains, que l'on n'aurait peut être pas l'occasion de rencontrer en roulant tout seul.
- ▶ Découvrir de nouveaux terrains de jeux que l'on n'aurait pas pensé à explorer ou une région inconnue.
- ▶ Découvrir et participer à de grands rassemblements que l'on ne connaît pas.
- ▶ Apprendre des «trucs» sur la manière de se préparer à une randonnée longue distance.
- ▶ Tout cela dans une bonne ambiance où l'on ne se prend pas la tête.

Renseignements

- ▶ Vélo de route - Serge Crausse : 06.17.18.67.19
- ▶ VTT – Michel Plas : 07.81.48.32.88

www.ffct.org
FF CYCLOTOURISME

Agenda

BIBLIOTHÈQUE-BEAUREPAIRE

Jeudi 25 janvier 2018 - «Un écrivain d'ici nous raconte»
Mercredi 7 février 2018 - Atelier carnaval de 15h à 17h
Jeudi 22 février 2018 - Soirée pyjama à 18h
Jeudi 22 mars 2O18 - «Un écrivain d'ici nous raconte»
Mercredi 11 avril 2018 - Vive le printemps et Soirée pyjama

BADMINTON

- **Dimanche 28 janvier** : Matinée gourmande du badminton. Saucisse lentilles, vin chaud et tombola au profit de l'école de badminton - Place du kiosque, à partir de 9h00.
- **Samedi 24 et dimanche 25 mars** : 4ème tournoi régional de badminton de Beaurepaire. Venez encourager près de 150 joueurs venant de toute la région. Gymnase du collège Jacques BREL.

USB SKI - SORTIES

Dimanche 04 février 2018 à LES 7 LAUX
Samedi 10 février 2018 à St FRANCOIS LONGCHAMP
Samedi 24 février 2018 à LA TOUSSUIRE
Samedi 10 mars 2018 à COURCHEVEL
Dimanche 25 mars 2018 à L'ALPE D'HUEZ
Samedi 31 mars 2018 à LA PLAGNE
Plus d'informations sur **www.usbski.fr**

DON DU SANG

L'amicale des donneurs de sang bénévole Valloire, Dolon,Varéze, vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018. Pour l'amicale et l'EFS, il est nécessaire d'avoir des donneurs de sang bénévoles pour continuer à répondre à la nécessité de l'autosuffisance en produits sanguins. Le don de sang fait partie du «Vivre ensemble» pour cela il faut une mobilisation et l'implication de tous ! Les besoins de l'EFS sont importants pour la maladie, les accidents, la recherche, il faut savoir prendre son temps pour faire un don. On peut donner son sang de 18 à 70 ans, être en bonne santé et avoir un poids supérieur à 50 kg. Un don de sang ne se commande pas. Prochaines collectes, à Beaurepaire : **Lundis 7 et 14 mai, Lundi 30 juillet, Lundi 6 août, Lundis 22 et 29 octobre.** À Cour et Buis : **Lundi 12 février et lundi 17 septembre.** À Pisieu : **Lundi 12 mars.**

ROCK'N LATINO

Les 18 février et 18 mars 2018 - Cours de danses à Beaurepaire - Une initiation au Rock-boogie et West-coast swing avec Jean-Batiste Halther, bien connu parmi les danseurs lyonnais de 14h à 17h à la salle du Rocher. Tél. 06.75.64.49.31

COMITÉ DE JUMELAGE

Dimanche 4 mars 2018 - **Après-midi théâtre**, salle du Rocher, organisé par le Comité de Jumelage au profit de l'Ecole La Poyat pour leur classe de découverte à Auenwald (ville jumelée avec Beaurepaire depuis 30 ans).

COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

Lundi 19 mars 2018 - Rassemblement place du Jeu de Paume à 9h15 - Départ du défilé à 9h30 jusqu'au Monument aux Morts, place Étienne Dolet.

SOLID'ARTS

Samedi 7 avril 2018 à 19h30 à la salle du Rocher **- Spéciale 10ème édition** sur le thème de Paris, avec des mélodies que chacun a sans doute déjà fredonné, des sketchs spécialement conçus pour l'occasion. *Une édition qui mise sur la créativité, l'atmosphère de la ville lumière et de l'amour ! Une édition qui renoue un peu avec ses débuts !* Entrée libre - Organisée par l'harmonie de notre Territoire «HIT Musique», en partenariat avec la troupe de théâtre «Et Caetera». Buvette et restauration sur place. Les bénéfices de la soirée seront reversés aux 3 associations caritatives qui participent également à la soirée : «Secours Catholique», «Secours Populaire» et «Potager Solidaire».

Infos pratiques

INSCRIRE SON ENFANT À LA MATERNELLE

La 1ère inscription à la l'école maternelle publique de votre enfant, né en 2015, se fait en Mairie.Venez à partir du 1er février 2018 avec les documents suivants : livret de famille, justificatif de domicile et le carnet de santé de l'enfant.

PERMANENCES SOCIALES - 28 rue Français :

- **Conciliateur de justice :** Beaurepaire et canton - le lundi de 9h à 12h - Sur rendez-vous au 04.74.79.22.60 - Bureau 1
- **C.A.F.** : 1er et 3ème mardi de 9h à 12h et de 13h à 16h - Bureau 1
- **CPAM** : Tous les mercredis de 9h à 12h et 13h30 à 16h30 Bureau 2
- **MSA Contrôleur** : ***Maison des Services Publics et de l'Emploi à La Côte Saint André de 9h-12h sur RDV au 09.69.36.87.00***
- **CARSAT (Service Social)** : **tous les jeudis de 9h à 12h - Sur rendez-vous 39.60** - Bureau 1 ; Mme MOURY : accès aux droits et aux soins des publics précaires. Maintien à domicile des personnes âgées.
- **CARSAT (retraite)** : ***Maison des Services Publics et de l'Emploi à La Côte Saint André de 9h-12h et de 13h30-16h30 sur RDV au 39.60 et à Vienne.***
- **PACT :** ***la Permanence SOLIHA (ex. PACT de l'ISERE) ne se tient plus en Mairie depuis le 14 février 2017. Merci de les contacter au 04.76.47.82.45***

34 avenue Jean Jaurès (Maison des associations) :

- **TRAIT D'UNION** (médiation familiale) : Mardi de 9 h à 11 h sans RDV - Info et rendez-vous au 04.74.85.02.95 ou 06.76.06.35.17
- **MAISON DES ADOLESCENTS** : Sur rendez-vous au 04.74.53.89.21 ou par mail : accueil.ir@ado38.fr

DÉCHETTERIE Horaires d'hiver

Du **1er novembre 2017 au 31 mars 2018**, les horaires de la déchetterie de Beaurepaire sont : lundi - mardi - mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - jeudi de 13h30 à 17h - vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

SICTOM Pays de la Bièvre

A partir du 31 mars 2018, du nouveau dans les consignes de tri !
Vous allez recevoir un courrier au printemps pour vous annoncer les changements dans le tri. Ne le jeter pas, cette enveloppe contiendra des informations importantes concernant les nouvelles consignes !

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

ISÈRE FIBRE est l'opérateur en charge du raccordement des immeubles et lotissements, de l'exploitation et de la maintenance du réseau 100% fibre déployée dans le cadre du projet **Isère THD**, initiée par le **Département de l'Isère**. Renseignez-vous dès à présent auprès de vote syndic de copropriété afin de vérifier qu'une convention a été signée pour équiper votre résidence. Pour tout **renseignement**, votre contact Isère Fibre : **Mme Cindy CONORTON au 04.72.04.92.17 ou 06.71.79.37.55 - convention.immeuble@iserefibre.fr**

La compagnie Malka

La **Cie Malka** a été créée par Bouba Landrille Tchouda pour faire la paix par le geste. **C'est la compagnie qui sera en résidence d'éducation artistique, jusque fin 2020.**

Bercé par les cultures urbaines et les cultures du monde, Bouba Landrille Tchouda aborde la danse sous une multitude de facettes, hip hop, capoeira, danse contemporaine. Son parcours métissé, fait de rencontres originales, alimente son exploration des infinies possibilités du langage de la danse, cherchant à en repousser ses limites, à dépasser les barrières de genres.

Durant les 3 ans à venir, les habitants seront amenés à « entrer dans sa danse » à travers des rencontres-conférences dansées originales, à découvrir quelques spectacles de la compagnie, à pratiquer aussi.

Ce projet est conduit et financé dans le cadre d'une convention de développement de l'éducation artistique qui associe 3 communautés de communes, le Ministère de la Culture, l'Education Nationale, la Région AURA, le Département de l'Isère, la CAF de l'Isère.

Toutes les personnes et structures intéressées pour rejoindre ce projet sont invitées à prendre contact avec le service culturel de la Communauté de communes.

Imprimé sur papier Cyclus Print mat 170 g/m² - Mairie de Beaurepaire - Directeur de publication : Philippe Mignot - Rédaction/Photos/Réalisation : Service communication
Impression : Imprimerie ROCHAT - Tiré à 2700 exemplaires - Dépôt légal à parution du Trimestriel d'informations